

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

		Cadre ré <b>serv</b> é à l'aut	orité e	nvironnementale	
Date de réception :		Dossier complet l			N° d'enregistrement :
011071201	3	1110717	21	-9	2019-381
		1. Intitule	é du p	rojet	
Opération "Les Cannas"					
Construction de 34 Logem	ients (terrasseme	ents, båtiments et VRI	<b>D</b> )		
	dentification du	(ou des) maître(s) d	'ouvro	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique					
Nom	Deliver in the last	hall hall	rénor		Charles of the state of the sta
2.2 Personne morale					
Dénomination ou raison		FORREST 971			
Nom, prénom et qualité di habilitée à représenter la p	e la personne	Patrick Morin Géran BET ETEC Monsieur		ETDEL I 11771	
RCS / SIRET 5 1 3				THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN	
MCS/SIREI S 13	4 5 3 8	8 6 0 0 0 2	2	Forme juridique	SNC
	Joigne	ez à votre demand	e l'an	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applica	ble(s) du tablec	au des seuils et critèr	es ann	exé à l'article R. 1:	22-2 du code de l'environnement et
		dimensionnement co	rrespo	ndant du projet	22 2 do code de l'environnement en
N° de catégorie et sou	us-catégorie	Caractéristique	s du p	rojet av regard de:	s seuils et critères de la catégorie
- Catégorie 39 a)		Travaux Construction	elles ru	ibriques issues d'ai	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) gement qui créent une surface de
		plancher ou une emp	orise a	sol comprise entre	e 10 000 et 40 000 m2.
- Catégorie 47					
		Premiers boisements	et dél	poisements en vue	de la reconversion des sols -
		reconversion des sol	s a auto s, porta	onsation au titre du ant sur une superfic	code forestier, en vue de la ie totale même fragmentée, de plus de
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		0,5 hectare	, , ,	and superne	ic totale meme magmentee, de plus de
	-				
CHARLE STATE		4. Caractéristiques			
Doivent être annexées a					formulaire
4.1 Nature du projet, y co	ompris les évent	uels travaux de dém	olition		
Le projet se trouve sur les	narcelles 000 CE	) 249 000 CD 250 8 0	10 CD	DED ou codoctro de	e la commune des ABYMES, d'une
superficie totale d'environ	14 150 m <sup>2</sup> , issue	es du Lotissement Le l	Pavillo	232 au cauastre de n.	e la commune des ABYMES, d'une
Le terrain s'appuie sur un r	norne en englok	oant d'Est en Ouest, ur	Talw	eg, le flan Est du Mo	orne, sa partie sommitale et la partie
Sud de son flan Est. La par	tie sommitale di	u terrain se situe appr	oximat	ivement à la cote 4	7. 00 NGG -
% mais la partie commitale	olus particulièrer	nent le versant Ouest	préser	ntent des pentes pa	rticulièrement fortes, de l'ordre de 70
%, mais la partie sommitale pratiquement horizontale	sur environ 2 00	0 m <sup>2</sup> .	crete r	eiativement douce,	presente une plateforme
Aucune construction n'est			é à l'ab	andon depuis quel	ques années et envahi par des dépôts
de gravats.					
Le projet consite à décape	r en partie somm	nitales le terrain et d'y	réalise	er 4 bâtiments dont	la surface d'emprise totale, y compris

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

PJ Plans d'implantations et coupes du projet.

4.2 Objectifs du projet
Réalisation de 34 logements (comprenant les bâtiments, la viabilisation du terrain (réseaux, voirie, parkings, etc)
resultation at a 1 regeneries (comprehancies battiments, la viabilisation du terrain (reseaux, voirie, parkings, etc)
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Réalisation d'une plate forme en sommet du terrain par déblais (voir plan de coupe)
vánlisation de 4 dete5 en la 1711 de la 1711
réalisation de 4 plateformes en déblais en périphérie du plateau, cf. Plan implantation.
Création de 4 hétiments accounts de 1004
Création de 4 bâtiments comprenant en tout 34 logements
Création d'un parking recoupé par des bandes d'espaces verts destinées à recevoir des arbres d'ombrages.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Maintion de l'ancier de l'ancier de la la company de la co
Maintien de l'environnement naturel dans les parties inférieures du terrain

	de permis d'aménager d'autorisation de défrichement ur l'eau (rubrique concernée: 2.1.5.0)	
	projet et superficie globale de l'opérati ndeurs caractéristiques	on - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Superficie du terrain : environ 14 150 Surface déboisée: 6050 m2 Surface plancher de 3 980 m2 Emprise au sol des bâtiments: 1 216 r Surface de parking y compris voirie: 1	m2 n2	
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 6 1° 3 1' 11"W Lat. 16° 14' 04" N
Lieu dit Chauffours aux Abymes (97 139) Parcelles cadastrées: 000 CD 249 000 CD 250 000 CD 252	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	
4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de voir indiquez à quelle date il a été au	e projet et	re existant? Oul Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concemant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Voir Avis ONF
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Commune des ABYMES (97139) Le PLU des Abymes est approuvé - Le projet se situe dans la zone 1 AU déterminée par le PLU.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		PPRN
Dans un site ou sur des sols pollués ?		$\boxtimes$	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Carac	ctéristiques de l'impac	poten	itiel du	projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles		
6.1 Le projet Veuillez com	6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :					
Incide	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X			
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X			
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	X		Lors des travaux, les matériaux excédentaires seront évacués en filière agréée.		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			La parcelle est actuellement boisée. Le terrain prévu d'être viabilisé de façon très limitée, les espèces pourront trouver refuge dans les espaces naturels maintenus et alentours. Comme indiqué dans le compte rendu de visite préalable de terrain de l'ONF, le terrain n'est pas situé dans une zone d'intérêt écologique remarquable.		
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X			

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		La parcelle est actuellement en zone libre de toute construction. Le projet entraînera donc une consommation d'espaces naturels. Cependant, cette zone n'est pas enregistrée comme étant une zone agricole, forestière ou maritime.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concemé par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	La phase de travaux engendrera du bruit pour le voisinage. Ensuite le caractère résidentiel du projet ne devrait plus causer de source de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×		Éclairages de la résidence et de ses stationnements - Impact lumineux moyen et conforme aux normes en vigueur
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	Les eaux pluviales engendrées par l'imperméabilisation des soles seront traitées spécifiquement afin de respecter la réglementation (Loi sur l'Eau).
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-ii la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			Les déchets produits sont NON dangereux, de type déchets ménagers. La collecte des ordures se fera par des containers à ordures spécifiques à leur nature (tri sélectif).

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X	Le projet s'inscrit dans la continuité d'aménagement du secteur.
approuvés	Non X Sĩ quí, đếc ri		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6,3 Les incide	ences du projet identif Non X Si aui, décr		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
		I I I	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation

devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet dont la surface globale y compris voirie, sera < à 4.000 m,² et la surface de plancher au sens de l'article R.111-22 du code de l'urbanisme sera d'environ 2.500 m², n'aura pas d'impact particulier sur l'environnement.

Le boisement du plateau sur lequel s'insère le projet est récent et ne contient pas d'essences remarquables, la zone d'implantation a été laissée à l'abandon et est surtout composée de gravats de toutes sortes - Le projet assainira la zone et les déblais remblais seront limités et la surface de déboisement contenue et faible.

Ce projet fera en tout état de cause l'objet d'un dossier "loi sur l'eau"; seul point singulier au regard de l'imperméabilisation partielle. Ce projet s'inscrit en continuité d'un développement urbain amorcé et confirmé par la commune. De ce fait il nous semble que le projet envisagé ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié : Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent Objet Attestation de l'ONF de Visite Préalable de Terrain 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X Fait à **BAIE MAHAULT** le, 11/07/2019 Guy Signature numérique de Guy PETRELL PETRELLUZZI Signature Date: 2019.07.11 UZZI 12:01:06 -04'00'